

Pour procéder à un prélèvement automatique, merci de nous faire parvenir ce document par courrier à l'adresse suivante :  
Communauté saint-Martin, 8 Place de la Basilique 53600 ÉVRON



# Prélèvement automatique

## Mandat de prélèvement SEPA

Référence du mandat (RUM) : \_\_\_\_\_

En signant ce mandat, j'autorise la Communauté Saint-Martin à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de la Communauté Saint-Martin.

Je décide de donner par un paiement récurrent et je recevrai un reçu fiscal récapitulatif en fin d'année.

Chaque mois  
 Chaque trimestre

20 €  
 40 €  
 ..... € à ma convenance

Coordonnées du créancier
Communauté Saint-Martin 8 Place de la Basilique, 53600 Évron
<b>ICS : FR78ZZZ635120</b>

### Coordonnées du débiteur :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal: .....

Ville : .....

### Je joins un RIB :

signé à : .....

le : .....

Signature

<b>Compte à débiter</b> IBAN : _____ BIC/SWIFT : _____
--

*Je reste libre de modifier ou de suspendre mon soutien financier sur simple demande adressée à la Communauté Saint-Martin.*

*Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.*

*Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.*

Communauté Saint-Martin - École Supérieure de Philosophie et Théologie - Tel: +33 (0) 2 43 26 12 00 - [www.communautesaintmartin.org](http://www.communautesaintmartin.org)

**Je confie une intention de prière aux séminaristes de la communauté Saint-Martin :**

.....  
.....